



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'État à l'économie SECO
Direction de la promotion économique
Politique du tourisme

Innotour :

**Marche à suivre pour dresser
la liste détaillée des coûts
et du financement**



Remarques générales

- Le requérant doit produire une liste détaillée des coûts et du financement correspondant. Il y a lieu de distinguer entre les coûts imputables et les coûts non imputables (autres coûts), et d'indiquer ceux-ci séparément.
- Une synthèse de cette liste doit en outre figurer dans la demande d'aide financière.
- Ces deux étapes sont décrites et commentées ci-après, à l'appui d'exemples. La présente marche à suivre complète le document « Notice Innotour : coûts et financement » (remarque : le requérant peut opter pour un autre mode de présentation, répondant aux exigences du ch. 3 de ce document).
- Les informations et données chiffrées (p. ex. étapes du projet, coûts, tarifs horaires) figurant dans la présente marche à suivre sont fictives, elles ne servent qu'à illustrer le propos.



Coûts imputables

Coûts imputables

Étape de projet	Chronologie		Total
	2016	2017	
Concept de projet			Fr. 39'600
Travaux de lancement			Fr. 25'600
Conception de la nouvelle offre			Fr. 69'000
Dév. du réseau de coopération			Fr. 160'000
Diffusion des résultats			Fr. 40'200
	Total		Fr. 334'400

- Les étapes mentionnées dans le descriptif de projet doivent être présentées chronologiquement et les coûts correspondants indiqués.
- Il est à noter que le récapitulatif chronologique figurant dans la vue d'ensemble des coûts ne remplace en aucune façon une planification de projet détaillée.



Coûts imputables

Coûts imputables

Étape de projet	Chronologie		Requérant	Partenaire de projet I	Partenaire de projet II	Fournisseur ou mandataire ext.	Total
	2016	2017					
Concept de projet			Fr. 38'000	Fr. 800	Fr. 800	Fr. 0	Fr. 39'600
Travaux de lancement			Fr. 24'000	Fr. 800	Fr. 800	Fr. 0	Fr. 25'600
Conception de la nouvelle offre			Fr. 45'000	Fr. 16'000	Fr. 8'000	Fr. 0	Fr. 69'000
Dév. du réseau de coopération			Fr. 52'000	Fr. 8'000	Fr. 0	Fr. 100'000	Fr. 160'000
Diffusion des résultats			Fr. 19'400	Fr. 800	Fr. 0	Fr. 20'000	Fr. 40'200
	Total		Fr. 178'400	Fr. 26'400	Fr. 9'600	Fr. 120'000	Fr. 334'400

- Les étapes mentionnées dans le descriptif de projet doivent être présentées chronologiquement et les coûts correspondants indiqués.
- Il est à noter que le récapitulatif chronologique figurant dans la vue d'ensemble des coûts ne remplace en aucune façon une planification de projet détaillée.
- Les coûts doivent être ventilés selon les différents agents payeurs (requérant, partenaire externe, etc.).



Coûts imputables

Coûts imputables

Étape de projet	Chronologie		Requérant						Partenaire de projet I		Partenaire de projet II		Fournisseur ou mandataire ext.	Total	
	Année		Directeur, 120 CHF/h		Chef de projet, 100 CHF/h		Collab. de projet, 80 CHF/h		Frais de mat.	Collab. de projet, 80 CHF/h		Collab. de projet, 80 CHF/h			
	2016	2017	Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures	Coûts		Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures			Coûts
Concept de projet			100	Fr. 12'000	200	Fr. 20'000	50	Fr. 4'000	Fr. 2'000	10	Fr. 800	10	Fr. 800	Fr. 0	Fr. 39'600
Travaux de lancement			50	Fr. 6'000	100	Fr. 10'000	100	Fr. 8'000	Fr. 0	10	Fr. 800	10	Fr. 800	Fr. 0	Fr. 25'600
Conception de la nouvelle offre			50	Fr. 6'000	150	Fr. 15'000	300	Fr. 24'000	Fr. 0	200	Fr. 16'000	100	Fr. 8'000	Fr. 0	Fr. 69'000
Dév. du réseau de coopération			50	Fr. 6'000	200	Fr. 20'000	200	Fr. 16'000	Fr. 10'000	100	Fr. 8'000	0	Fr. 0	Fr. 100'000	Fr. 160'000
Diffusion des résultats			20	Fr. 2'400	40	Fr. 4'000	100	Fr. 8'000	Fr. 5'000	10	Fr. 800	0	Fr. 0	Fr. 20'000	Fr. 40'200
	Total		270	Fr. 32'400	690	Fr. 69'000	750	Fr. 60'000	Fr. 17'000	330	Fr. 26'400	120	Fr. 9'600	Fr. 120'000	Fr. 334'400

- Les étapes mentionnées dans le descriptif de projet doivent être présentées chronologiquement et les coûts correspondants indiqués.
- Il est à noter que le récapitulatif chronologique figurant dans la vue d'ensemble des coûts ne remplace en aucune façon une planification de projet détaillée.
- Les coûts doivent être ventilés selon les différents agents payeurs (requérant, partenaire externe, etc.).
- Pour les prestations de travail, il y a lieu d'indiquer la fonction et le tarif horaire des collaborateurs sollicités par l'agent payeur (p. ex. chef de projet, 200 heures à 100 CHF). Le tarif horaire doit correspondre aux coûts effectifs (coûts du poste de travail inclus).



Coûts imputables: financement

Coûts imputables

Étape de projet	Chronologie		Requérant							Partenaire de projet I		Partenaire de projet II		Fournisseur ou mandataire ext.	Total
	Année		Directeur, 120 CHF/h		Chef de projet, 100 CHF/h		Collab. de projet, 80 CHF/h		Frais de mat.	Collab. de projet, 80 CHF/h		Collab. de projet, 80 CHF/h			
	2016	2017	Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures	Coûts		Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures	Coûts		
Concept de projet			100	Fr. 12'000	200	Fr. 20'000	50	Fr. 4'000	Fr. 2'000	10	Fr. 800	10	Fr. 800	Fr. 0	Fr. 39'600
Travaux de lancement			50	Fr. 6'000	100	Fr. 10'000	100	Fr. 8'000	Fr. 0	10	Fr. 800	10	Fr. 800	Fr. 0	Fr. 25'600
Conception de la nouvelle offre			50	Fr. 6'000	150	Fr. 15'000	300	Fr. 24'000	Fr. 0	200	Fr. 16'000	100	Fr. 8'000	Fr. 0	Fr. 69'000
Dév. du réseau de coopération			50	Fr. 6'000	200	Fr. 20'000	200	Fr. 16'000	Fr. 10'000	100	Fr. 8'000	0	Fr. 0	Fr. 100'000	Fr. 160'000
Diffusion des résultats			20	Fr. 2'400	40	Fr. 4'000	100	Fr. 8'000	Fr. 5'000	10	Fr. 800	0	Fr. 0	Fr. 20'000	Fr. 40'200
Total			270	Fr. 32'400	690	Fr. 69'000	750	Fr. 60'000	Fr. 17'000	330	Fr. 26'400	120	Fr. 9'600	Fr. 120'000	Fr. 334'400

Répartition du financement

Prestations propres financières du requérant	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 17'000	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 20'000	Fr. 37'000
Prestations propres non financières du requérant	Fr. 32'400	Fr. 69'000	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 101'400
Autres contributions financières	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 30'000	Fr. 30'000				
Autres contributions non financières	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 26'400	Fr. 9'600	Fr. 0	Fr. 36'000
Lacune de financement (à combler par Innotour)	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 60'000	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 70'000	Fr. 130'000
Total	Fr. 32'400	Fr. 69'000	Fr. 60'000	Fr. 17'000	Fr. 26'400	Fr. 9'600	Fr. 120'000	Fr. 334'400

- **Les prestations financières et non financières** (prestations propres et autres contributions) doivent figurer dans la répartition du financement. Il doit apparaître clairement à quel agent payeur (p. ex. l'agent payeur ayant engagé les collaborateurs) les différentes prestations sont attribuables.
- Les lacunes de financement à combler par Innotour doivent être mises en évidence.



Coûts imputables: report dans la demande d'aide financière

Coûts	[CHF]	Financement			[CHF]
Coûts imputables (coûts liés à l'innovation, coûts liés à la coopération interentreprises et coûts liés à la professionnalisation) (cf. notice « Coûts et financement ») 		Prestations propres financières du requérant	Prestations propres non financières du requérant	Autres contributions financières	Autres contributions non financières
Total :	Fr. 334'400.00	Fr. 37'000.00	Fr. 101'400.00	Fr. 30'000.00	Fr. 36'000.00

Lacune de financement / contribution Innotour sollicitée	Fr. 130'000.00
Contribution Innotour en % des coûts imputables	38.9%
<i>L'aide financière accordée par le biais d'Innotour ne doit pas couvrir plus de 50 % des coûts imputables (art. 5, al. 1, de la loi Innotour).</i>	

- Les coûts imputables doivent être reportés dans la demande d'aide financière.
- Le total de chaque mode de financement doit en outre y figurer.
- La lacune de financement et la contribution Innotour en % des coûts imputables sont calculées automatiquement. La contribution Innotour peut être de 50% au maximum des coûts imputables.



Autres coûts incl. financement

Autres coûts

Étape de projet	Chronologie		Gesuchsteller						Partenaire de projet I		Partenaire de projet II		Fournisseur ou mandataire ext.	Total	
	Année		Directeur, 120 CHF/h		Chef de projet, 100 CHF/h		Collab. de projet, 80 CHF/h		Frais de mat.	Collab. de projet, 80 CHF/h		Collab. de projet, 80 CHF/h			
	2016	2017	Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures	Coûts		Nb d'heures	Coûts	Nb d'heures			Coûts
Infrastructure			0	Fr. 0	0	Fr. 0	200	Fr. 16'000	Fr. 20'000	0	Fr. 0	0	Fr. 0	Fr. 184'000	Fr. 220'000
Réserves			0	Fr. 0	0	Fr. 0	0	Fr. 0	Fr. 0	0	Fr. 0	0	Fr. 0	Fr. 32'000	Fr. 32'000
Total			0	Fr. 0	0	Fr. 0	200	Fr. 16'000	Fr. 20'000	0	Fr. 0	0	Fr. 0	Fr. 216'000	Fr. 252'000

Répartition du financement

Prestations propres financières du requérant	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 20'000	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 20'000
Prestations propres non financières du requérant	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 16'000	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 16'000
Autres contributions financières	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 216'000	Fr. 0	Fr. 216'000
Autres contributions non financières	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 0
Total	Fr. 0	Fr. 0	Fr. 16'000	Fr. 20'000	Fr. 0	Fr. 216'000	Fr. 0	Fr. 252'000

- Les autres coûts doivent être saisis de la même façon que les coûts imputables.
- **Ils ne sauraient toutefois être financés par Innotour.** Par conséquent, aucune lacune de financement n'est admise.



Autres coûts: report dans la demande d'aide financière

Autres coûts (cf. notice « Coûts et financement »)		Prestations propres financières du requérant	Prestations propres non financières du requérant	Autres contributions financières	Autres contributions non financières
					
Total :	Fr. 252'000.00	Fr. 20'000.00	Fr. 16'000.00	Fr. 216'000.00	Fr. 0.00

- De nouveau, les valeurs doivent être reportées dans la demande d'aide financière.



Demande d'aide financière: composition des autres contributions

Les autres contributions se décomposent comme suit :	Fr. 282'000.00
Secteur privé	Fr. 184'000.00
Secteur public (cantons, communes, etc.)	Fr. 58'000.00
Autres offices fédéraux (contributions directes ou indirectes [moyens de la NPR, p. ex.])	Fr. 40'000.00

- Le requérant doit indiquer la composition des autres contributions (aussi bien financières que non financières).

Contributions fédérales en % du coût total	29.0%
<i>L'ensemble de l'aide financière allouée par la Confédération (contributions directes [y c. contribution Innotour] et indirectes) ne doit pas dépasser 50 % du coût total du projet (art. 5, al. 2, de la loi Innotour).</i>	

- En fonction de la composition des autres contributions ainsi que de la lacune de financement, le pourcentage de l'ensemble de l'aide financière allouée par la Confédération est automatiquement calculé. Ce montant peut atteindre au maximum 50% du coût total.